

Les Français déboursent, en moyenne, 1061 euros par mois pour leurs dépenses contraintes

lesfurets - CSA Research : Indice des dépenses contraintes

Paris, le 23 novembre 2020 – À l'heure où la crise sanitaire a eu un impact considérable sur le pouvoir d'achat des Français avec une baisse de 0,5% en 2020¹, **lesfurets**, premier comparateur en ligne sur les dépenses contraintes, en partenariat avec CSA Research, lancent le premier Indice national des dépenses contraintes. Ces dépenses font partie du quotidien des Français et représentent aujourd'hui près de 30% du budget des ménages alors qu'en 1960, elles ne représentaient que 12% de celui-ci². Ces dépenses appelées aussi dépenses fixes ou dépenses pré-engagées, correspondent à des contrats difficilement négociables à court terme : les loyers ou remboursements de prêts, les assurances, les abonnements d'électricité, gaz ou téléphonie... Par ailleurs, l'offre assurantielle en France est très technique et opaque : de nombreux ménages n'ont pas de référentiels prix mis à part ceux indiqués par leur entourage. La démarche de comparer les contrats et budgets afférents à des produits plus complexes (assurances, énergie, téléphonie...) demeure encore relativement peu répandue. L'enjeu de cet indice est donc d'accompagner les ménages français dans l'optimisation de leurs dépenses et leur permettre de reprendre le pouvoir sur leurs finances.

Dépenses contraintes : plus de 1 000€ en moyenne dépensés chaque mois

En moyenne, les Français déboursent 1061€ par mois pour leurs dépenses contraintes. Ce montant reste relativement stable dans la population quel que soit le niveau d'aisance financière des foyers, à l'exception des catégories les plus modestes³ (813€) et des hauts revenus⁴ (1900€), pour lesquels les écarts sont particulièrement importants. **En effet, les très hauts revenus déboursent chaque mois sur leurs dépenses contraintes 2 fois plus que les catégories les plus modestes.** Cet écart très important s'explique en partie par le fait que les catégories les plus aisées ont un niveau de loyer (1 040€) nettement supérieur aux catégories les plus modestes (396 €).

Le poste de dépenses le plus important concerne le logement (635€), plus particulièrement le loyer ou le remboursement d'un **crédit immobilier qui constitue la dépense la plus onéreuse pour les Français (652€).** Une somme importante pour le portefeuille des Français mais qui, paradoxalement, fait assez peu l'objet de comparaison : 30% d'entre eux disent comparer les offres de prêts immobilier et 22% seulement pour l'assurance emprunteur⁵.

¹ Projet de budget 2021 présenté par le ministère de l'Économie et des finances. 28 septembre 2020

² Centre d'Observation de la Société / Insee : *Dépenses contraintes : le poids du logement*. 27 août 2018

³ Catégorie dont le revenu par unité de consommation est inférieur à 927 euros par mois

⁴ Catégorie dont le revenu par unité de consommation est supérieur à 3101 euros par mois

⁵ Étude BVA pour lesfurets. *Les Français et les habitudes de comparaison des dépenses*. avril 2019.

Les frais relatifs aux transports (223 €) sont le deuxième poste de dépenses le plus élevé après le logement :

- **Le remboursement d'un crédit automobile (185€)** augmente mécaniquement le poids de ce poste de dépense dans le budget des Français.
- **L'assurance automobile représente plus d'un tiers de ce budget (83€)**. Une part importante quand on sait qu'en comparant les offres, un automobiliste pourrait économiser en moyenne jusqu'à 308€ à garanties équivalentes avec lesfurets.

Enfin, **les dépenses de santé (107€) constituent le troisième poste le plus élevé**. Sans surprise en ce contexte de crise sanitaire, les Français s'intéressent de plus en plus à leurs contrats d'assurances santé et en évaluent les garanties (+10% de demandes de devis chez lesfurets au S1 2020).

Il convient de noter que pour la part de Français (26%) ayant recours à un crédit à la consommation, **les frais mensuels de remboursements (169€) en font la troisième dépense la plus onéreuse** après le crédit immobilier et le crédit automobile.

Les dépenses énergétiques (gaz, fioul, chauffage collectif...) représentent en moyenne 94€ par mois pour les Français. En revanche, ce montant varie en fonction de l'emplacement géographique. Par exemple, les habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté déboursent en moyenne 144€ pour cette dépense tandis que les habitants des régions Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur déboursent respectivement 65€ et 75€. Malgré des tarifs relativement importants, la majorité des Français n'a jamais changé de fournisseur d'énergie (62%) et plus de la moitié se fournit chez des acteurs historiques (EDF pour 52% des Français)⁶. Cependant, le comparateur lesfurets observe une augmentation des demandes de devis de +43% sur les contrats d'énergie au S1 2020.

Une dizaine de dépenses contraintes au sein des foyers français

Les Français en ont en moyenne 11 au sein de leur foyer. Néanmoins le nombre moyen de dépenses présentes au sein du foyer peut varier en fonction de plusieurs critères :

- **Sexe** : les hommes ont en moyenne 10 dépenses contraintes contre 11 pour les femmes. Ils sont par exemple moins enclins à détenir un forfait de transport en commun (24%) que les femmes (39%).
- **Âge** : les 35-49 ans ont en moyenne 12 dépenses contraintes contre seulement 10 pour les 65 ans et plus. Ceci peut s'expliquer par le fait que les séniors ont, pour la plupart, terminé de rembourser leur crédit immobilier (26% vs 85% pour les 35-49 ans).
- **CSP** : les catégories les plus modestes ont en moyenne 11 dépenses contraintes contre seulement 10 pour les catégories les plus aisées. Les hauts revenus ont globalement moins recours aux crédits à la consommation (18% vs 36% pour les revenus modestes) ou aux crédits automobile (13% vs 32% pour les catégories les plus modestes)

Malgré de légères variations, le nombre de dépenses contraintes est relativement stable car une partie d'entre elles sont communes à la quasi-totalité de la population française. En effet, **l'assurance habitation (93%), l'électricité (93%), la téléphonie (93%) sont les 3 postes de dépenses les plus présents dans les foyers Français** suivis de près par les abonnements internet (90%) et les factures d'eau (90%).

⁶ Enquête YouGov pour lesfurets. *Les Français et l'énergie verte*. janvier 2020

Des dépenses contraintes très élevées chez les 25-34 ans et les 35-49 ans.

Au niveau générationnel, **on observe une part de dépenses contraintes plus élevée chez les générations intermédiaires, du fait de leur installation dans la vie active** (crédit immobilier, trajets domicile-travail, etc.) et l'agrandissement de la famille.

- **Chez les 25/34 ans, la somme des dépenses contraintes s'élève à 1440€.** Ces charges sont avant tout portées par le logement (827€) suivies des transports (309€) et des services communications (155€). A savoir que cette génération est celle qui dépense le plus pour son abonnement Internet / box (66€ pour les 25/34 ans contre 49€ en moyenne) et qui est plutôt encline à changer de contrat lors d'un déménagement (35% d'entre eux)⁷.
- **Chez les 35/49 ans, les dépenses contraintes représentent un budget de 1246€.** Loin devant, le poste de dépenses prioritaire est le logement (864€), en particulier le loyer ou le crédit immobilier (748€). Suivent le budget lié aux transports (223€) et les frais de santé (85€).

Du fait qu'ils n'ont pas encore leur indépendance, les dépenses contraintes des plus jeunes restent relativement contenues (706€ pour les 18/24 ans). Concernant les plus âgées : les frais mensuels des 65 ans et plus sont modérés (863€) mais les dépenses de santé occupent une place prépondérante (138€ contre 107€ en moyenne).

Des dépenses contraintes particulièrement élevées en Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France

Le poids des dépenses contraintes semble inégal selon les territoires :

- **La Bourgogne-Franche-Comté arrive en tête avec un budget moyen de 1554€.** Les postes de dépenses les plus importants sont le logement (846€), les transports (323€) et les frais de santé (156€). Contrairement aux autres régions, l'assurance habitation (94€ contre 58€ en moyenne) et l'assurance santé / mutuelle (119€ contre 98€ en moyenne) semblent être plus importantes. A savoir que sur ce territoire, les habitants ont plus de dépenses contraintes qu'en moyenne (12 contre 11 au niveau global).
- **Les Hauts-de-France arrivent en seconde position avec la somme de 1276€.** De même, le logement (669€), les transports (312€) et les frais de santé (140€) sont les postes de dépenses les plus importants. Dans cette région, le poids du contrat d'électricité est significatif (103€ contre 88€ en moyenne).
- **En Auvergne-Rhône-Alpes, les dépenses contraintes s'élèvent à 1269€** et sont portées par le logement (748€), les transports (271€) et les services de communication (128€). Plus que dans les autres régions, les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes accordent un budget assez important aux services financiers (116€ contre 78€).
- **Concernant la région Ile-de-France :** bien que le loyer ou le remboursement du crédit immobilier soit plus élevé que la moyenne (802€ contre 652€ au global), la somme totale des dépenses contraintes est légèrement inférieure à la moyenne nationale (1001€ contre 1 061€).

⁷ Enquête YouGov pour lesfurets. Les Français et le déménagement. juin 2020

Rami Karam, Directeur Général du comparateur lesfurets, déclare : « Avec la crise sanitaire qui rogne sur le pouvoir d'achat des Français, il est aujourd'hui indispensable de reprendre la main sur ses finances. Les Français déboursent en moyenne 1061€ par mois pour leurs dépenses contraintes. Par ailleurs, pendant le premier confinement, un tiers de la charge mentale des Français était liée à la gestion de leurs dépenses contraintes. Nous avons pensé cet indice comme un référentiel national de prix sur les dépenses contraintes afin que les Français puissent se faire une idée du poids que représentent ces charges sur leur budget. Chez lesfurets, nous avons la conviction que même si une dépense est contrainte, son parcours d'achat ne doit pas être contraignant pour autant. Parce que l'administratif peut être complexe, notre travail est de soulager les Français en les aidant à y passer moins de temps, d'énergie et d'argent pour ainsi optimiser leurs charges et gagner en pouvoir d'achat. C'est pourquoi, nos équipes ont décidé de se mobiliser en lançant du 07 au 11 décembre, la première semaine des dépenses contraintes en ligne. Les clients pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec nos collaborateurs et moi-même, afin de leur donner toutes les clés pour leur permettre de faire le choix le plus éclairé possible pour réaliser des économies sur leurs produits d'assurance. »

Le comparateur lesfurets lance la première semaine des dépenses contraintes du 7 au 11 décembre

Les produits d'assurances sont généralement très complexes avec une multitude d'acteurs : compagnies d'assurance, courtiers, assurances santé, etc. Il devient parfois difficile de s'y retrouver pour dénicher l'offre la plus adaptée à ses besoins. De plus, souscrire un contrat d'assurance est un acte engageant et complexe qui requiert un réel accompagnement afin de faire un choix éclairé, en toute conscience.

Du 07 au 11 décembre, le comparateur lesfurets lance en ligne la toute première semaine des dépenses contraintes. Les Français pourront ainsi comparer leurs produits d'assurances accompagnés par un coach lesfurets qui les aidera à réaliser des économies sur leurs dépenses contraintes. **Du Directeur Général aux différents chefs de produit en passant par la directrice marketing, c'est l'ensemble des équipes, à tout niveau hiérarchique, qui se mobilisent pour accompagner les Français dans leurs démarches.**

lesfurets en chiffres

- 200 partenaires, dont 70 partenaires assureurs et plus de 100 banques
- 2 millions de visiteurs uniques par mois
- 3,5 millions de devis effectués chaque année tous produits confondus
- 308€ c'est l'économie annuelle moyenne réalisée sur un contrat d'assurance auto en comparant avec lesfurets
- 200 € c'est l'économie moyenne réalisée en comparant ses contrats d'énergie
- + de 50% de taux de notoriété spontanée auprès des Français

LESFURETS EN QUELQUES MOTS :

lesfurets est le premier comparateur d'assurance en France. Le site compare, en toute transparence et indépendance, les tarifs, les garanties et les services de 70 partenaires en assurance. lesfurets propose également de comparer les offres de prêts immobiliers, de crédits ainsi que les comptes bancaires. Engagé éthiquement, lesfurets est le seul comparateur à avoir signé la Charte des sites comparateurs de la FEVAD garantissant l'actualisation des informations, la transparence des modes de classement utilisés, et une information complète sur les prestations proposées par les sites marchands. Indépendant et impartial, le site s'engage à ne pas commercialiser les données de ses utilisateurs.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Cette étude a été réalisée par l'institut CSA Research pour lesfurets, par questionnaire auto-administré online du 27 octobre au 03 novembre 2020 auprès d'un échantillon de 1003 personnes représentatives de la population française âgées de 18 ans et plus, constitué avec la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession de l'individu, stratification par région et catégorie d'agglomération. La construction de l'indice est basée sur la méthode de Laspeyres, notamment utilisée par l'INSEE pour calculer l'indice des prix à la consommation.

CONTACTS PRESSE

Radu Boata – 06 88 17 38 71
radu.boata@agencebabel.com

Astrid Billard - 07 70 00 44 12
astrid.billard@agencebabel.com